

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le neuf septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 6
Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD
ABSENTS : Gérald GIBAUD
EXCUSES : Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG
SECRETAIRE DE SEANCE : Sonia MAUREL

OBJET : Délibération modificative n° 1 – budget assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042 – 6811 7588		4 869€		4 869 €
TOTAL		4 869 €		4 869 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre/Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
040 – 2808 040- 28158 2158		4 539 € 330 €		4 869 €
TOTAL		4 869 €		4 869 €

Fait et délibéré en Mairie
le 19 septembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture
043-214301863-20250919-25_09_0003-DE
Reçu le 23/09/2025

